



**AU-SAFGRAD**

**Rapport Final de la vidéoconférence sur**

**Stimuler la recherche et l'innovation agricoles pour atteindre l'objectif de l'Agenda 2063 en  
Afrique**

**Mécanisme de financement innovant pour la recherche et le développement agricoles en Afrique**

*«Vers la réalisation de la recommandation de l'Union africaine d'allouer 1% du PIB en recherche et  
développement»*

Jeudi, 2 Juillet 2020

De 10H - A 12H GMT

**1. Introduction**

La productivité et la croissance agricoles sont essentielles à la réduction de la pauvreté en Afrique. La croissance agricole a un impact significatif sur le reste de l'économie. Les dirigeants africains considèrent l'agriculture comme un moteur de réduction de la pauvreté et de développement économique global. En 2003, la Commission de l'Union africaine (CUA) a lancé le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) qui décrit la vision collective des dirigeants africains sur la manière d'atteindre un objectif de croissance de 6% par an pour le secteur. Par la suite, le Pilier IV du PDDAA a été lancé en 2006 en tant que stratégie pour soutenir la recherche agricole, la diffusion de la technologie et les efforts d'adoption de l'Afrique. Plus tard, la Déclaration de Malabo en 2014 a de nouveau souligné la nécessité de renforcer la production, la diffusion et l'adoption de technologies.

La Recherche et le développement de l'agriculture (R & D) est principalement financé par les gouvernements nationaux et les donateurs avec des variations entre les pays. Certains pays continuent d'être fortement dépendants des donateurs tandis que d'autres sont financés par des allocations budgétaires gouvernementales. Le financement des donateurs, ainsi que les prêts, supportent généralement les coûts de fonctionnement et les investissements en capital, mais ils ont été très irréguliers. Ces dernières années, tant les donateurs traditionnels que les nouveaux donateurs ont manifesté un intérêt renouvelé pour le financement de la recherche agricole en Afrique. La R&D agricole est redevenue une priorité pour les bailleurs de fonds, les politiques et les décideurs. Les chefs d'État lors de la réunion 2012 du G20 au Mexique, par exemple, ont mis en évidence l'importance de la R & D dans la promotion de la productivité agricole et la sécurité alimentaire. Le rôle clé de la R&D dans l'augmentation de la production alimentaire tout en protégeant les ressources naturelles a également été souligné dans le programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Sur les ailes de l'innovation, la Stratégie de l'UA pour la science, la technologie et l'innovation pour l'Afrique 2024 (STISA-2024) place la science, la technologie et l'innovation à l'épicentre du développement et de la croissance socio-économiques de l'Afrique. Plus récemment, l'Agenda scientifique pour l'agriculture en Afrique (S3A) a été adopté à la.....2014

Au vu de ce qui précède et pour répondre à la décision des chefs d'État et de gouvernement sur l'allocation d'au moins 1% du PIB à la recherche, l'UA-SAFGRAD a organisé un webinaire sur le mécanisme de financement innovant pour l'agriculture et le développement en Afrique. Le but de cette vidéoconférence était de discuter des stratégies sur la façon dont nous mobilisons des mécanismes de financement alternatifs pour soutenir les activités de recherche au niveau des pays et d'apprendre des pays comme l'Afrique du Sud qui ont réussi à impliquer davantage le secteur des entreprises à bord. La vidéoconférence a eu lieu le 2 juillet de 10h à 12h GMT et a rassemblé plus de deux cents participants dont des organisations de recherche continentales et

régionales, des communautés économiques régionales (CER), des organisations internationales, divers experts engagés dans la promotion de la recherche agricole.

## **2. Déroulement de la conférence**

La conférence a été structurée autour de domaines thématiques spécifiques orientant l'agenda de la recherche agricole sur le continent et développée par des orateurs clés, puis suivie d'une discussion générale. Ces interventions comprennent:

- ✓ Analyse des tendances, des défis et des opportunités de financement agricole en Afrique par le FARA
- ✓ Formulation de politiques pour faciliter la participation du secteur privé et encourager la commercialisation des technologies par l'ICRISAT
- ✓ Promotion de la coopération régionale et des pôles technologiques et des pôles d'innovation (Centres d'excellence) en tant qu'outils d'augmentation des dépenses de recherche et développement par le CORAF
- ✓ Mise en place et / ou renforcer les agences nationales chargées de mobiliser les financements pour la recherche et le développement agricoles, Cas du Burkina Faso par FONRID
- ✓ Programme DeSIRA de l'UE par la Commission Européenne

### **1-Ouverture**

La session était animée par le Dr Ahmed Elmekass, Coordinateur de l'UA-SAFGRAD qui a ouvert la réunion et présenté le programme, y compris les domaines d'intervention. En raison de la panne d'Internet à Addis-Abeba, le Dr Elmekass a fait la déclaration de SE Madame la commissaire REA en son nom propre. Il a accueilli et remercié les participants et a souligné le rôle de leadership que la Commission de l'UA assume pour promouvoir la recherche agricole en Afrique. Il a souligné la nécessité de mettre en œuvre la STISA 2024 comme dans le cadre de l'objectif à long terme de l'Agenda 2063 de l'UA centré sur les personnes, qui est étayé par la science, la technologie et l'innovation en tant qu'outils multifonctionnels et catalyseurs pour la réalisation du développement continental. L'essentiel de son intervention était que la mobilisation de l'excellence nationale et des ressources financières et la mise à profit du soutien et de la collaboration externe sont vitales pour la mise en œuvre réussie du STISA-2024 ainsi que pour la mise en œuvre de la déclaration de Malabo et de l'agenda 2063. En tant que principales parties prenantes, il est de la responsabilité des États membres de l'UA, conjointement avec tous les organes de mise en œuvre, d'engager des mains compétentes pour trouver des moyens innovants de mobiliser le soutien financier nécessaire à la recherche.

## 2- Interventions

### • Analyse des tendances, des défis et des opportunités de financement agricole en Afrique par le FARA

Le FARA a présenté le modèle de partenariat à travers 55 centres de recherche nationaux et 4 organismes de recherche sous régionaux dont le mandat couvre différentes zones agro-écologiques. Les domaines d'impact du FARA comprennent la sécurité alimentaire, les revenus et l'emploi, amélioration de la résilience et la gestion des ressources naturelles améliorée. Beaucoup d'efforts ont été consacrés à juste titre à l'agriculture au cours des 5 dernières décennies, mais parfois, beaucoup ne suffit pas.

Les tendances en matière de financement au cours des cinq dernières décennies ont suivi 4 voies qui ont été identifiées: 1. Un financement énorme pour la création de stations de recherche, d'infrastructures et de facultés d'agriculture dans les universités (1930-fin 1970) 2. La création et le financement de services de vulgarisation à travers le Projet de la Banque mondiale dans quelques pays d'Afrique (début des années 80) 3. Lancement et appui à des programmes de produits spécifiques par le biais des centres du GCRAI et des programmes nationaux (1970 à 1990) et 4. Mise en place de financements compétitifs par appels et élaboration de propositions. Cela inclut également les mécanismes de cofinancement, etc. (2000...). Il est souligné que de nouveaux partenariats, mécanismes de financement et cadres de financement de l'AR4D sont nécessaires pour soutenir les interventions majeures pour atteindre la STISA, l'Agenda 2063 et les ODD. La STI n'est pas à elle seule une condition suffisante pour la transformation et doit donc être complétée par des politiques (y compris les investissements) et des institutions (y compris les marchés).

Un mécanisme de financement innovant pourrait prendre en compte les éléments suivants:

- ✓ Un dollar par an des principaux bénéficiaires
- ✓ 1% de fonds COVID à allouer à la recherche agricole.
- ✓ Un pourcentage de TVA alloué à la recherche agricole dans le pays.
- ✓ Jusqu'à 5% du fonds de responsabilité sociale d'entreprise de la grande entreprise
- ✓ 1% des intérêts courus du fonds de pension pourrait être affecté à la recherche agricole.
- ✓ Une taxe technologique de 1% sur l'utilisation du téléphone mobile pourrait être affectée à la recherche agricole.
- ✓ Les Africains riches pourraient être approchés pour doter les fonds et donner un petit pourcentage des intérêts pour soutenir la recherche agricole.
- ✓ Si et quand les petits exploitants sont positionnés pour la rentabilité; on pourrait les obliger à accorder une taxe de développement technologique de 1%.

Des efforts concertés sont nécessaires pour structurer un mécanisme de financement efficace pour soutenir la recherche agricole en Afrique. De plus, le chercheur et le système de prestation de la recherche devront être mieux structurés pour produire des résultats proportionnels à partir de l'investissement.

## **•Formulation de politiques pour faciliter la participation du secteur privé et encourager la commercialisation des technologies par l'ICRISAT**

L'ICRISAT a commencé par souligner les défis auxquels est confronté le programme de recherche sur les semences dans la région. Ceux - ci comprennent les lacunes politiques et stratégiques des mécanismes de financement durable des entreprises de semences privées et publiques , faible expertise et infrastructures pour le contrôle de la qualité des semences et la certification, l' enregistrement privé limité de nouvelles variétés et aucun mouvement transfrontalier efficace des technologies , manque de sensibilisation des technologies disponibles qui résultent d'une faible demande de semences , faible système de commercialisation et de marketing couplé à un manque de technologies que les producteurs rencontrent, les besoins des consommateurs et du marché et l ' absence d'accord formel entre les partenaires et la concurrence des prix malsains avec le secteur semencier public .

Le rôle d'une participation accrue du secteur privé dans le développement et la commercialisation des technologies agricoles ne saurait être davantage souligné dans ce contexte. La présentation a mis l'accent sur l'encouragement d'une approche à l'échelle de la chaîne du développement de l'industrie alimentaire. La recherche du profit des entreprises privées signifierait que la recherche agricole devrait viser l'optimisation des ressources investies. Il a souligné la faiblesse des liens entre agriculteurs et vulgarisation dans de nombreux pays africains. La présentation a également préconisé la nécessité de:

La recherche agricole pour cibler le développement de produits industriels spécifiques

Développer et renforcer des liens solides entre la recherche et l'industrie alimentaire

Renforcer le lien agriculteur-recherche en développant un système de vulgarisation actif

En résumé, la présentation a identifié les éléments clés de la formulation des politiques pour renforcer la participation du secteur privé et encourager la commercialisation de la technologie.

Faciliter l'implication juridique des entreprises privées dans les marchés de semences et stimuler les activités du secteur privé avec une politique uniforme entre les pays

Octroi de subventions à la recherche et réduction des impôts sur les entreprises investissant dans la R & D agricole

Améliorations proportionnées des droits de propriété intellectuelle, de l'incubation d'entreprises et des incitations fiscales pour encourager la R&D

Promouvoir des mécanismes de financement mixte innovants et faciliter le partenariat entre les institutions financières - pour augmenter les prêts aux petits exploitants agricoles

Fournir un soutien logistique et institutionnel (par exemple, des entrepôts pour faciliter le système de warrantage)

Restreindre les importations de produits stratégiques pour garantir un environnement sûr et propice à l'amélioration des performances dans les chaînes de valeur nationales

- **Promotion de la coopération régionale et des pôles et d'innovation ainsi que des pôles de technologie (Centres d'excellence) en tant qu'outils d'augmentation des dépenses de recherche et développement par le CORAF**

Le CORAF a commencé en faisant l'historique de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest et Centrale. Ceux - ci faisaient partie des efforts pour la coordination de la recherche agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre au début des années 1970 en réponse à de graves pénuries alimentaires et la dégradation de l'environnement. Il a évoqué la création de l'ADRAO en 1970, du CILSS 1973, du SAFGRAD 1975 et du CORAF en 1987 en tant qu'institutions ayant des mandats directement pertinents pour la recherche agricole. La dépendance vis-à-vis des importations augmente rapidement dans la région, mais cela peut être inversé en améliorant les performances de la petite agriculture. En termes de renforcement de la capacité de recherche régionale, le CORAF a facilité la création de centres nationaux de spécialisation pour travailler sur ce pour quoi vous avez un avantage comparatif, non seulement pour vous-même mais pour la région dans son ensemble (centres de convergence d'expertise internationale, mobilité, Renforcement des capacités)

La présentation a porté sur les programmes de coopération régionale initiés par le CORAF pour financer des projets de recherche agricole spécifiques dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les avantages de la coopération régionale vont au-delà de la satisfaction des déficits de financement pour inclure le renforcement des capacités des chercheurs ainsi que le renforcement de l'intégration de la recherche dans les régions. Il a souligné le développement et les liens entre les pôles régionaux d'innovation et de développement technologique dans la R&D agricole. La présentation recommandait:

La nécessité d'adopter une approche de coopération régionale pour le financement de la R&D agricole basée sur les similitudes des défis de la recherche dans les régions

Le développement et les liens des pôles régionaux d'innovation et de développement technologique

La sollicitation et la mobilisation de fonds régionaux ciblés en coopération avec des partenaires extérieurs

- **Mettre en place et / ou renforcer les agences nationales chargées de mobiliser les financements pour la recherche et le développement agricoles, Cas du Burkina Faso par le FONRID**

Le directeur du FONRID a présenté les différentes phases de la recherche agricole au Burkina Faso jusqu'en 2000 avec le programme de la Banque mondiale appelé PNDSA et plus tard avec le programme conjoint Banque mondiale / CORAF PPAAO / WAPP. Le rôle du FONRID comprend la mobilisation des ressources, le financement du programme de recherche et la promotion de la génération de technologies. Trois (03) mécanismes de financement ont été mis en place comprenant des modèles de subventions compétitives axés sur les priorités nationales, des appels de projets stratégiques commandés et un soutien aux appels à propositions internationaux. Il a mis l'accent sur certains messages clés pour soutenir la recherche:

- Le niveau de financement de la recherche est encore faible afin de booster la transformation durable
- Nécessité pour le gouvernement d'augmenter le niveau de financement national et de soutien aux fonds internationaux

- Promouvoir le mécanisme de mise en œuvre conjointe des projets

### **•Programme DeSIRA de l'UE par la Commission européenne**

La présentation a indiqué les doubles contraintes rencontrées par la recherche qui sont le financement et les contraintes de capacité. Les deux défis sont liés et il a insisté sur les solutions à générer à partir du continent, des pays et des parties prenantes également. Le soutien externe pourrait passer par un partenariat solide dans la conception des priorités de recherche, la mobilisation des ressources et également sur le modis operendis. Le partenariat devrait porter sur trois niveaux international (GCRAI), régional et national à travers l'innovation, le savoir et le système éducatif. Il a également souligné la nécessité d'un partenariat multi-acteurs efficace et de partenariats internationaux avec un exemple de dialogue politique de haut niveau entre l'Afrique et l'Europe. Ce dialogue de haut niveau fixe les priorités de recherche et a facilité l'allocation des fonds par le biais de consultations.

Concernant le programme DeSIRA, il a indiqué qu'il s'agit d'une initiative internationale dans sa couverture géographique mais que l'accent au cours des deux (02) dernières années a été mis sur l'Afrique avec un résultat total de 200 millions d'euros. L'intervention du programme accorde une plus grande attention aux projets sur les systèmes agricoles diversifiés plutôt que de se concentrer principalement sur les systèmes de culture qui pourraient conduire à un renforcement de la résilience des agriculteurs. Environ 40 projets concrets sur le renforcement des capacités et la gouvernance de la recherche agricole (comme le soutien aux organisations de recherche et de vulgarisation du PDDAA ex-Pilier IV) ont été financés.

## **2. Discussion générale**

Les discussions ont tourné autour de quelques points précis :

- ✓ La réhabilitation des centres de recherche existants
- ✓ Comment la recherche en Afrique peut bénéficier du financement Desira
- ✓ L'expérience de l'UMA a été partagée et cela pourrait être utilisé comme modèle, même si le manque de mise en œuvre et l'engagement du secteur privé sont encore nécessaires pour stimuler la recherche et l'innovation ainsi que le financement public.
- ✓ L'UEMOA s'est engagée à une plus grande implication du secteur privé et a également partagé son expérience avec le CORAF à travers le financement de projets de recherche spécifiques.
- ✓ Le FARA a préconisé de stimuler les ressources nationales avec un concept d'un dollar par an. Les fonds externes sont les bienvenus, mais il est nécessaire d'augmenter considérablement le financement national.
- ✓ L'ICRISAT a souligné la nécessité de renforcer la formulation des politiques et de promouvoir la commercialisation de la technologie, l'essentiel étant la volonté politique.
- ✓ Le CORAF a plaidé pour plus de soutien aux producteurs locaux et éviter de trop se concentrer sur les interventions d'urgence qui s'avèrent être les plus coûteuses par rapport au développement. Il a cité le Directeur Général du Programme alimentaire mondial qui a déclaré que 1 USD en développement permet d'économiser 1 6 USD en cas d'urgence.

✓ FONRID a indiqué la nécessité pour les scientifiques et les chercheurs d'être plus responsables en ce qui concerne le financement qu'ils ont reçu. La valeur ajoutée de l'argent dépensé dans la recherche devrait être commercialisable et présentée aux décideurs. L'interface de la politique scientifique devrait être activée pour un dialogue plus profitable.

✓ Le soutien de la Commission européenne vise deux aspects différents, le dialogue de haut niveau entre l' UE et l' UA en matière de STI sur la sécurité alimentaire et le développement durable qui ressemble plus à un partenariat basé sur la science et à l'initiative DeSIRA axée sur la recherche et le développement en fonction des besoins nationaux et régionaux..

✓ La CEA a parlé de la nécessité d'insister sur la mise en œuvre de 1% du PIB à la recherche et à l'innovation, ce qui devrait constituer un investissement minimum pour la transformation agricole. Pour y parvenir, le cadre juridique de la propriété intellectuelle devrait être modifié pour déclencher cet investissement.

### **3. Recommendations:**

1- La CUA en collaboration avec les OSR, le GCRAI et les partenaires de développement pour renforcer les liens entre les institutions nationales, régionales et internationales afin d'encourager un programme de recherche agricole multi-institution / pays.

2- Les États membres, les CER, la CUA, les OSR et les partenaires au développement pour encourager et renforcer l'interface science-politique agricole en termes de facilitation des décideurs à allouer plus de budget à la recherche et au développement agricoles.

3- Les Etats Membres sont instamment invités à encourager et à renforcer le rôle des PPP dans la recherche agricole pour le développement.

4 - Les centres de recherche devraient créer et / ou renforcer leurs unités de conseil pour répondre aux besoins de recherche du secteur privé

5 -Les centres de recherche devraient renforcer leurs liens avec les organisations de producteurs tout au long de la chaîne de valeur agricole pour fournir des services rémunérés en fonction des besoins de recherche.

6 -Encourager les institutions de recherche à développer un plan de financement dynamique et innovant pour répondre aux défis émergents de la recherche agricole.

7 - Encourager les États membres à diminuer progressivement leurs factures d'importation comme moyen de libérer ou de réorienter les ressources financières pour soutenir la production endogène portée par une utilisation accrue des technologies et des innovations générées sur le continent



2020-07

# Mécanisme de financement innovant pour la recherche et le développement agricoles en Afrique «Vers la réalisation de la recommandation de l'Union africaine d'allouer 1% du PIB en recherche et développement»

UA-SAFGRAD

UA-SAFGRAD

---

<https://archives.au.int/handle/123456789/8388>

*Downloaded from African Union Common Repository*